

Voici comment s'organise la fin de ce trimestre :

Du mercredi 5 décembre au mardi 11 décembre : révisions et bilans pour certaines parties de cours et activités.

- **Mardi 11 décembre** : les cours se termineront à **12h10** afin que l'après-midi soit consacrée aux révisions de l'examen du lendemain.
- **Mercredi 12 décembre** :
  - \* de 8h30 à 10h10 : bilan de Math
  - \* de 10h30 à 12h05 : bilan de Langues
  - \* Après-midi : étude à domicile.
- **Jeudi 13 décembre** :
  - \* de 8h30 à 10h10 : bilan de Français
  - \* de 10h30 à **12h10** : bilan de Sciences
  - \* Après-midi : étude à l'école ou à domicile.
- **Vendredi 14 décembre** :
  - \* de 8h30 à 10h10 : bilan de EDMLes élèves quittent l'école dès la fin de l'examen.
- **Lundi 17 décembre** :  
Bilans de récupération pour les élèves absents durant la session.  
Conseils de classe. Les élèves restent chez eux.

*Veillez compléter la souche n°1 ci-jointe.*

L'élève qui prend son repas à l'école ne peut en **AUCUN CAS** sortir de l'école à midi.  
Toute absence pendant la période des bilans doit être signalée avant 8h15.  
Un certificat médical sera exigé dès le retour.

- **Mardi 18 décembre** :  
Conseils de classes. Les élèves restent chez eux.
- **Mercredi 19 décembre** :  
Journée sportive. Voir le document distribué par les professeurs d'éducation physique.
- **Jeudi 20 décembre** :
  - \* de 8h30 à **13h00** : cours + remise des bulletins. **Pas de repas à l'école ce jour-là**
  - \* de 16h00 à 19h30 : vous êtes invités à rencontrer les professeurs de votre enfant.Possibilité de parking sur la cour de l'école (rue C. Busschaert) à partir de 16h30.
- **Vendredi 21 décembre** :
  - \* matin : de 8h30 à 10h15 : veillée de Noël et petit-déjeuner de Noël.Les élèves rentrent chez eux dès la fin de l'activité (10h15).

*Veillez compléter la souche n°2 ci-jointe.*

Quelques dates à retenir pour le 2<sup>ème</sup> trimestre :

- Lundi 7 janvier 2019 : reprise des cours. **Pas d'étude ce jour-là.**
- Vendredi 25 janvier 2019 : cours le matin + portes ouvertes à partir de midi avec précisions à suivre.
- Du lundi 4 mars au vendredi 8 mars 2019 : congé de Carnaval.

C'est de tout cœur que l'équipe éducative et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Anne SIMON,  
Directrice.

# SOUCHE A REMETTRE POUR LE LUNDI 26 NOVEMBRE AUX EDUCATEURS

SOUCHE N°1 *Veillez cocher les cases de vos choix.*

Nom de l'élève : ....., classe : .....

## Mardi 11 décembre

- Mon fils / ma fille prendra :
- le repas à domicile
  - le repas chaud à l'école
  - son pique-nique à l'école
- Mon fils / ma fille :
- ne restera pas à l'étude
  - restera à l'étude jusque 15h45
  - 16h50
  - 17h10

## Jeudi 13 décembre

- Mon fils / ma fille prendra :
- le repas à domicile
  - le repas chaud à l'école
  - son pique-nique à l'école
- Mon fils / ma fille :
- ne restera pas à l'étude
  - restera à l'étude jusque 15h45
  - 16h50
  - 17h10

Date :

Signature :



# SOUCHE A REMETTRE POUR LE LUNDI 26 NOVEMBRE AU TITULAIRE

SOUCHE N°2

Monsieur et Madame .....

parents de ....., classe : .....

souhaitent rencontrer le professeur titulaire le JEUDI 20 décembre. *Veillez cocher l'heure de votre choix.*

- à partir de 16h       - à partir de 17h       - à partir de 18h

L'heure proposée par le professeur sera notée à titre indicatif dans le journal de classe et respectée dans la mesure du possible.

ne souhaitent pas rencontrer le professeur titulaire.

Date :

Signature :